

Réunion au Plateau de Malzéville 10 mars 2018.

Cette réunion avait un double objectif :

- Réunion de la section ULM de l'Aéro-club de l'Est
- Assemblée générale constitutive pour la création de AERO CLUB MARIE MARVINGT NANCY METROPOLE

Nombre de membres de la section à jour de cotisation pour 2018 au 10 mars 2018 : 35

Nombre de membres présents : 25

JC Hanesse président de l'AC ouvre la séance et explique que l'année 2017 a été marquée par l'accident dramatique survenu au Tétras.

Les heures e vol se sont maintenues selon tableau suivant

- HDV Identiques à 2017, mais inférieures à 2016 (730 h)
- Aéronefs peu utilisés, sauf Guépard- Guépy
- A peine 40h effectués par les moins de 25 ans : nécessité de recruter
- Pas de femmes : regrettable !

	guépard	guépy	moto	coyote	tetras	total
Hanesse	95,51	9,12	1,49	0,19	1,24	107,55
Lorentz	86,38	11,48		1,06	3,48	103,2
Falanga	4,06	18	6,47	7,42	5,54	42,28
Austruy	22,35	10	12,09	1,14	14,13	60,11
Bohn				11		11
					TOTAL	323,56
Elèves - 25ans	5,07	3,36		17,57		26,4
Elèves+ 25ans	180,52	62,1	11,58		14,49	269,49
Pilotes- 25ans		3,06	5,21	8,15		16,42
Pilotes+25ans	112,2	35,16	28,47	2,19	18,38	200,58
					TOTAL HDV	504,19
N atterrissages	1331	685	178	120	214	2528

Merci à Alexandre Gérard pour la préparation de ces statistiques !

Projet 2018 :

Développement de la navigation

Optimisation de l'utilisation des machines pour développement des HDV

Actions de promotion en faveur des jeunes gens et des jeunes femmes

Développement du site internet (merci Olivier Morel) et du système Openflyers (merci Nathan Malo)

mise en place de cours théorique (partenariat VV et VM)

Plus d'animation et de rencontre....et notamment avec les autres utilisateurs du Plateau

Dans tous les cas, l'investissement personnel et bénévole des membres est requis !!

Prochaine arrivée d'un appareil J3 Kitten en cours de réfection.

Cette première partie étant terminée après diverses questions, la seconde partie concerne l'assemblée constitutive de l'Aéroclub Marie Marvingt :

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE L'AERO CLUB MARIE MARVINGT NANCY METROPOLE

Ce qui s'est passé en 2017

- Été 2017 : divergence de vues entre le Président de l'ACE et la Section ULM
- Automne 2017 : Ledit président ayant été mis en minorité au CA a convoqué Assemblée générale extraordinaire de l'ACE : décision de la Section Vol Moteur de faire sécession, suivi sur le principe par la section Vol à Voile
- Départ de la Section Vol Moteur au 31 décembre 2017
- Validation définitive de ce départ par l'AG du 16 février 2018 (quitus donné pour la gestion de l'année 2017)
- Election d'un Nouveau Bureau de l'A.C.E. : JC HANESSE, Président, Guy MICHEL Trésorier, Frédéric DARBOUX secrétaire.

Ce qui va se passer en 2018

- Création de trois nouvelles associations autonomes représentant les 3 activités exercées sur le Plateau de Malzéville : ULM, Vol à Voile et Aéromodélisme.
- Création d'une « UNION AERONAUTIQUE » réunissant les 3 Associations, pour gérer les dépenses communes d'entretien et d'organisation de la Plateforme
- Dévolution du patrimoine de l'ACE aux trois associations
- Dissolution définitive de l'Aéroclub de l'Est

JC Hanesse passe la parole à D LORENTZ qui expose le projet de nouvel aéro-club dont le nom projeté est :

Aéro Club Marie Marvingt Grand Nancy Métropole

Après exposé des raisons du choix de ce nom, il est expliqué rapidement le contenu des statuts envisagés, tirés pour l'essentiel du modèle type de la FFPLUM.

- But non lucratif
- Objet: activités aéronautiques sous toutes ses formes
- Statuts classiques (inspiré des statuts type FFPLUM)
- Une AG souveraine

UN Conseil d'Administration : Il nous faut 11 volontaires

Buts et objectifs de l'association :

•S'affirmer successeurs d'une longue tradition aéronautique, héritiers de l'Aéro-Club de l'est, et ancrés dans la modernité.

•En termes clairs : continuer notre vocation d'ouverture au monde de l'aéronautique

•Tout en revisitant nos pratiques pour les inscrire dans une démarche qualité

•Hausser le niveau de formation des pilotes au delà des exigences réglementaires.

•Organiser chaque année un certain nombre de formations :

–Naviguer dans l'espace aérien

–Utiliser au mieux la Doc (SIA AZBA Notam etc)

–Savoir lire nos cartes aéronautiques

–Etc

Après large échange sur les statuts, et notamment sur le nom retenu, ceux ci sont adoptés avec deux voix d'abstention et l'accord de tous les autres présents.

La désignation du CA est ensuite faite ainsi qu'il suit :

Sont candidats et élus par acclamation :

1 JC HANESSE : Président

2 Patrick SINGER : Vice Président

3 Alexandre GERARD : Trésorier

4 Dominique LORENTZ : secrétaire général

5 Jean Luc MERCIER : membre CA

6 Olivier MOREL : Membre CA

7 Jacques BOHN membre CA

8 Michel AUSTRUY : Membre CA

9 Nathan MALO : membre CA

10 Christophe ROGER : membre CA

11Loic LEBARD : membre CA

Le Président

Jean Claude HANESSE

Le secrétaire

Dominique LORENTZ